

DOSSIER DE CANDIDATURE DE CESF

NOM :	_____
Prénom :	_____

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie
* Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

Version février 2023

1. RENSEIGNEMENTS

- ◇ NOM : Prénom :
- ◇ Né(e) le : à :
- ◇ Adresse :
- ◇ Code postal : Ville :
- ◇ Portable : Mail :

Situation Familiale

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)
- ☐ Vie maritale
- ☐ Divorcé(e), séparé(e)

Nombre d'enfants :

Age des enfants :

Situation des enfants :

Mode de garde des enfants :

Transport

- ☐ Bus
- ☐ Voiture
- ☐ Autres (à préciser)
- Temps de transport centre de formation / domicile :

Activités / loisirs

.....

.....

.....

Situation actuelle

Êtes-vous toujours en activité à ce jour ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, préciser votre activité :

Si non, préciser :

Date d'inscription au Pôle Emploi :

N° identifiant Pôle Emploi :

Nom du correspondant

- Pôle Emploi :

- Mission Locale :

Avez-vous droit à des indemnités Pôle Emploi :

☐ Oui, jusqu'au :

☐ Non, depuis le :

2. FORMATION

- La rubrique « **Formation** » doit être remplie en précisant toutes les formations suivies, y compris celles n'ayant pas été validées par un diplôme et les résultats obtenus.

Niveau	Diplômes obtenus ou suivis	Spécialité	Etablissement	Années de suivi de la formation	Obtention du diplôme	Date d'obtention
Avant BAC	BP-BT-BEP					
BAC	Baccalauréat DAEU ou équivalent					
BAC +2	BTS-DUT-DEUG DEUST Classes Préparatoires Autres					
BAC + 3/4	Licence Maitrise/Master 1 Autres					
BAC + 5	Ingénieur DEA-DESS/Master 2 Autres					

- Stages de formation professionnelle**

Nature des stages	Durée	Organismes	Dates

3. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Il est obligatoire de remplir également l'annexe, descriptif de l'expérience professionnelle.

	Dates / durée	Entreprise <i>Nom et adresse</i>	% du temps de travail	Fonctions, statut, niveau de responsabilité
Dernière activité				
Avant dernière activité				
Etc...				

4. EXPERIENCE PERSONNELLE

Quel engagement vous paraît intéressant à faire valoir dans la construction de ce projet professionnel ?

.....

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur, que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le :

Signature

N.B Joindre les pièces demandées.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 : ANNULATION

A compter du premier jour de formation, date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire (article L. 6353-6 de la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009).

Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrables après le démarrage de la formation : les frais d'annulation correspondent à 10 % du coût de la formation de l'année en cours. En cas de rupture de contrat dans l'année en cours (abandon de la formation), le stagiaire sera soumis aux frais d'annulation mentionnés ci-dessus. A partir de la date de réception du courrier en recommandé, la facturation sera établie au regard du nombre d'heures de formation effectuées ou prévues au calendrier (en cas d'absence injustifiée).

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Coût : 9,50 € / heure soit : 5320,00 €

30,00 € de frais d'inscription et traitement de dossier

Auto financement : nous contacter.

En fonction des statuts :

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs.
- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel Pôle Emploi, Région.
- Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise dans son intégralité dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Le stagiaire s'engage à fournir l'ensemble des pièces administratives indispensables à la construction de son dossier et au suivi de sa formation (attestation de présence en centre et en entreprise...).

Les prestations de repas et/ou d'hébergement seront facturées en sus du coût de la prestation selon le barème suivant :

Restauration : coin micro-ondes ou possibilité de déjeuner sur place :

Coût unitaire repas : 3,80 € TTC

Coût unitaire petit déjeuner : 1,50 € TTC

Hébergement : selon les possibilités, le centre est en capacité de proposer des places d'hébergement :

Coût de la nuitée : 7,50 € TTC

Coût de la semaine : 70,20 € TTC

Modalités de règlement : prélèvements. Inscriptions conformément au calendrier prévisionnel.

ARTICLE 3 : INTERRUPTION DU STAGE

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE 4 : CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Dieppe sera seul compétent pour régler le litige.

ARTICLE 5 : PROTECTIONS DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Tôtes pour la formation « DE Conseiller en Economie Sociale Familiale ».

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au traitement des dossiers administratifs et pédagogiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la MFR de Tôtes : mfr.totes@mfr.asso.fr.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>.

Désignation N° DPO-71753

Conformité aux exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (exigences définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)).

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>

DESCRIPTIF DE L'EXPÉRIENCE

PROFESSIONNELLE

DE CESF

NOM :	_____
Prénom :	_____

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie
* Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

Version février 2023

PÉRIODE	NOM DE L'ENTREPRISE ▪ Activités ▪ Effectifs ▪ Produits	FONCTION PRINCIPALE

LES MOYENS MIS A VOTRE DISPOSITION ▪ Matériels ▪ Financiers ▪ Humains	VOS ACTIVITÉS PRINCIPALES AU SEIN DE CETTE FONCTION

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Tôtes pour la formation « Diplôme d'Etat de Conseiller en Économie Sociale Familiale ».

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au traitement des dossiers administratifs et pédagogiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la MFR de Tôtes : mfr.totes@mfr.asso.fr

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>



Désignation N° DPO-71753

Conformité aux exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (exigences définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)).

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DE CESF

Conditions d'admission

- **Une épreuve écrite d'admissibilité.** Sont admissibles les candidats ayant obtenus une note supérieure à 10.
- **Une épreuve orale.**

1° L'épreuve écrite : (durée 2 heures)*

Cette épreuve consiste à une analyse d'un document portant sur un sujet d'actualité. Cette épreuve vise à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite du candidat. L'épreuve est notée sur 20 points. (Exemple d'épreuve écrite)

*Le temps de l'épreuve est modulable. En effet, un tiers temps peut être accordé au titre d'un handicap reconnu sous réserve d'apporter les justificatifs.

2° L'épreuve orale : (durée 20 minutes)

Un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique et un professionnel.

- Présentation du projet professionnel et motivation du candidat (5-10 minutes)
- Soutenance avec le jury (10-15 minutes)

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie

* Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

Version février 2023

Pièces à joindre au dossier (administratif) :

- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ 1 photocopie de la carte d'identité
- ☐ 1 photocopie de l'Attestation de Sécurité Sociale
- ☐ 1 photocopie des diplômes
- ☐ 1 photocopie des attestations employeurs et/ou certificats de stage
- ☐ 1 Curriculum Vitae
- ☐ 1 RIB
- ☐ Frais d'inscription et traitement dossier de 30,00 € à l'ordre de la Maison Familiale Rurale
- ☐ 1 photocopie du relevé de notes DE CESF (*pour les candidats redoublants*)
- ☐ 1 photocopie du document VAE (*pour les candidats VAE*)

Pièces à joindre au dossier (pédagogique) :

- ☐ 1 lettre de motivation expliquant le choix de votre projet professionnel, 1 feuille recto / verso
- ☐ Dossier « descriptif de l'expérience professionnelle »

Cadre réservé au Centre de Formation

Dossier reçu le :

☐ Dossier complet

☐ Dossier incomplet

Pièces manquantes :

.....